

## Contrôle du nombre de bulletin par rapport à l'effectif

### Le saviez-vous :

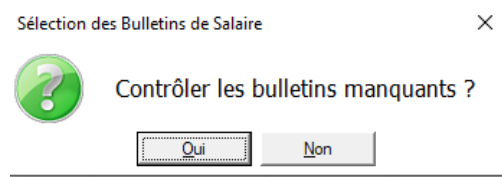
Il n'y a rien de pire que de payer un salarié sortie ou à l'inverse de ne pas payer un nouvel entrant.

Ce contrôle est disponible sur la sélection des bulletins, les états de paie (Livre de paie et Journal de cotisations)

Nb Bulletins  / Effectif

- Depuis la sélection des bulletins vous avez un nombre de bulletins et un nombre d'effectif, si celui-ci est différent c'est qu'il manque des bulletins sur le mois.

Vous pouvez actualiser ce compteur en cliquant dessus, si celui constate une différence il vous demandera alors si vous souhaitez lancer le contrôle de vos bulletins et donc calculer ceux manquants.



N'hésitez pas à consulter la FAQ sur [Les étapes qui mènent à la DSN jusqu'au règlement.](#)